



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Donald Brideau directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 5 août 2024 le règlement suivant :

- RÈGLEMENT 2024-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-03 VISANT À PERMETTRE PLUSIEURS BÂTIMENTS PRINCIPAUX POUR DES USAGES AGRICOLES

Ce règlement est entré en vigueur le 27 août 2024.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce trentième jour du mois d'août deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau
Directeur général, greffier-trésorier

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copie ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 30 août 2024.

Donné à Champlain ce trentième jour du mois d'août deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau
Directeur général, greffier-trésorier